**TDR pour le recrutement d’un.e Responsable des Jeunes**

**Au sein des Coordinations Régionales de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Casablanca-**

**Settat à l’Association Marocaine de Planification Familiale**

**I. Présentation de l’Association**

L’Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), a été constituée en 1971, conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d’association tel qu’il a été modifié et complété. L’AMPF a été reconnue d’utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

L’AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L’AMPF est un acteur d’influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l’IPPF.

La vision de l’AMPF est celle d’un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l’éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Le plan stratégique 2016-2022 de l’AMPF est en cohérence avec le cadre stratégique de l’IPPF, et couvre quatre résultats transformateurs élaborés sur la base de l’analyse de la situation du contexte international et national, l’identification des besoins des différentes cibles :

* **Résultat 1 :** le Gouvernement respecte, protège et met en œuvre un arsenal juridique et des stratégies en faveur des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et l’égalité de genre ;
* **Résultat 2 :** Chaque individu : hommes, femmes et jeunes jouit du libre choix d’exercer ses droits à la SSR ;
* **Résultat 3 :** Des services essentiels en SSR de qualité, intégrés et diversifiés, dispensés et facilement accessibles ;
* **Résultat 4 :** Association leader en DSSR, performante, crédible et redevable

**II. Présentation du Programme RHRN2**

Right Here Right Now 2 (RHRN 2) est un programme quinquennal qui a pour ambition de parvenir à un monde dans lequel tous les jeunes peuvent accéder à des services de santé de qualité, adaptés à leurs besoins, sans crainte d'exprimer ouvertement leur identité et leurs aspirations. Actif dans 10 pays, ce programme intervient dans le domaine de Droit la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de tous les jeunes en se focalisant sur les jeunes marginalisés et vulnérables âgés entre 14 et 30 ans, notamment les jeunes dans toutes leurs diversités, y compris ceux en situation de handicap, les filles rurales victimes de VBG, les femmes en situation de vulnérabilité qui trouvent des difficultés d’accès aux informations relatives à la SSR. Le programme encourage ces groupes vulnérables à plaider dans le monde digital en matière de leurs droits à avoir l’information et les services sûrs et disponibles. Et ce, en utilisant des outils numériques et des technologies accessibles et faciles à manipuler.

Dans le cadre de la mise en place des actions de sensibilisation et de formation au profit de la population cible au niveaux des branches régionales du Nord et de Casablanca-Settat, l’AMPF procède au recrutement de deux Responsables des Jeunes, pour les Branches Régionales de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat.

**III. Attribution et responsabilités du Responsable des Jeunes**

Le/la Responsable des jeunes est responsable devant le Comité de la branche régionale et le coordinateur régional pour la mise en œuvre des décisions, des projets et des activités de l'Association ciblant les jeunes, et ce conformément au plan stratégique de l’AMPF.

Le/la Responsable des jeunes, doit assurer le soutien administratif et organisationnel nécessaire et l’encadrement des jeunes au niveau de la branche régionale, et ce :

* En recrutant des jeunes et en structurant des nouveaux comités de jeunes au niveau de la branche ;
* En établissant et développant des relations avec les associations les agences gouvernementales et les organisations de la société civile œuvrant dans les thématiques des jeunes et de DSSR à l’échelon local et régional pour soutenir les activités de l’AMPF en concertation avec le coordinateur régional ;
* En planifiant avec les comités de jeunes les activités de la branche de manière complète, détaillée et coordonnée avec les orientations stratégiques et les politiques de l’AMPF ;
* En assurant la gestion, l’exécution et le suivi des activités sur le terrain ;
* En assurantla rédaction des rapports périodiques après concertation et validation du coordinateur régional, tout en respectant les délais fixés ;
* En s’assurant que les membres du comité de jeunes et staff dispose de toute l’information et documentation nécessaires au bon fonctionnement des structures pour la réalisation des objectifs de l’AMPF assignés dans son plan stratégique (statut règlement intérieur, charte, guide des procédures…) ;
* En assurant, avec le soutien du comité régional et du coordinateur régional, la formation et l’encadrement des jeunes ;
* En s’assurant que les jeunes respectent les limites de leurs rôles et ne souffre d’aucune discrimination ou harcèlement ;
* En préparant tous les documents des réunions ;
* En soumettant les sujets importants au Coordinateur régional et au Comité de la branche pour prendre les décisions appropriées après l’étude des différents choix possibles ;
* En établissant un système efficace de communication avec les membres du comité de jeunes ;
* En veillant au respect au niveau des structures de l’AMPF, des normes des chartes de l’IPPF et des dispositions des différentes conventions et déclarations internationales ratifiées par la Maroc ;
* En assurant une gestion rigoureuse de la gestion des stocks et du patrimoine mobilier et immobilier de l’AMPF ;

**IV. Qualifications requises**

* Formation Bac+3 en sciences sociales, santé, gestion ou équivalent ;
* Au minimum 1 année d’expérience dans le domaine de la gestion des programmes/projets de jeunes et/ou de santé ;
* Très bonne maîtrise du français et de l’arabe- Anglais souhaité
* Très bonnes capacités de communication et de rédaction en arabe et en français
* Esprit d’initiative et autonomie dans le travail et aptitudes de travailler en équipe
* Excellentes aptitudes dans les domaines suivants : encadrement des jeunes, animation des ateliers de sensibilisation, relations interpersonnelles et communication.
* Maîtrise des outils informatiques.

**V. Lieu de travail**

Le/la Responsable des jeunes est recruté sur la base d’un Contrat à temps plein.

Le/la Responsable des jeunes de la Branche régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima sera basé à Larache.

Le/la Responsable des jeunes de la Branche Régionale de Casabanca-Settat sera basé à Casablanca.

**V. Comment postuler**

Les candidats (es) intéressés (es) par cet appel à recrutement sont invités (es) à soumettre :

* Un CV détaillé ;
* Une lettre de motivation

Prière de bien vouloir envoyer votre candidature par mail à [ampf.recrutement@ampf.org.ma](mailto:ampf.recrutement@ampf.org.ma) en précisant dans l’objet ‘’ Candidature pour le poste de Responsable des jeunes de la Branche régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima’’ Ou ’ Candidature pour le poste de Responsable des jeunes de la Branche régionale de Casablanca-Settat.’’

Le dernier délai pour l’envoi des candidatures est fixé au 06 Novembre 2022 avant minuit.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L’AMPF est un employeur respectant l’égalité professionnelle.